

Rouen, le lundi 20 octobre 2025

| **Finances** |

Signature d'un protocole de financement entre le Département de la Seine-Maritime et la Banque des Territoires

Lundi 20 octobre 2025, Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime et Antoine Saintoyant, Directeur de la Banque des Territoires et Directeur général adjoint du groupe Caisse des Dépôts, ont signé un protocole de financement à hauteur de 130 millions d'euros.



© Département de la Seine-Maritime

Le Département a lancé une consultation auprès de plusieurs banques pour un besoin de financement. La Banque des Territoires a été retenue pour la qualité de son offre.

Dans le cadre de ce protocole, la Banque des Territoires s'engage à étudier le financement du Marché Global de Performance (MGP) dédié à la rénovation énergétique collèges, le Plan ambition collèges axé sur des constructions neuves vertueuses sur le plan environnemental et la rénovation de la Tour des archives.

Ces actions permettent au Département de tendre vers une plus grande sobriété énergétique et d'atténuer son empreinte environnementale. Elles participent plus globalement au Plan Climat 76 du Département, adopté en juin 2020 et renforcé en juin 2023.

La Transformation Énergétique et Écologique étant un axe stratégique de la Banque des Territoires, celle-ci peut mettre à disposition du Département des conditions de financement attractives sur ressource Livret A qui permettront une amélioration du cadre d'apprentissage des 52 000 collégiens du Département.

Les fonds pourront être mobilisés jusqu'à 5 ans avec les mêmes conditions. Cette possibilité permet ainsi de :

- **Lisser le capital à rembourser de la dette** et ainsi pouvoir dégager des marges de manœuvre en investissement, soit 15 millions d'euros sur deux exercices ;
- **Gérer la trésorerie pendant cette phase de mobilisation** avec un coût moindre par rapport à la ligne de trésorerie actuelle ;
- **Sécuriser éventuellement une partie des besoins du Département en 2026 voire 2027.**

Au final, une fois contractualisée, une partie de l'enveloppe (70 millions d'euros) serait mobilisée en 2025, et le solde en 2026 et 2027.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr  [@Banque des Territoires](https://www.linkedin.com/company/banque-des-territoires)

Contacts presse :

Département de la Seine-Maritime :

Aurélia Jublin-Chartier -

aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr – 06 61 33 07 26

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts

Alexis Nugues – alexis.nugues@caissedesdepots.fr – 06.81.55.59.24